

TRACT

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 944.012,75 euros
Siège social : 83, avenue de la Grande Armée, 75016 Paris
889 017 018 RCS Paris
(la « Société »)

COMMUNIQUE DE MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Titre concerné : TRACT (ISIN : FR001400BMH7)
Marché concerné : Euronext Paris

La société TRACT annonce avoir conclu le 04 août 2022 un contrat de liquidité avec la Société de Bourse GILBERT DUPONT conforme à la charte AMAFI qui prendra effet le 11 août 2022.

Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2021-01 du 22 juin 2021, applicable depuis le 1er juillet 2021, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise¹.

Pour la mise en œuvre du contrat conclu avec GILBERT DUPONT, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 500 000 € en espèces

¹ Les situations ou conditions conduisant à la suspension ou à la cessation du contrat de liquidité, mentionnées dans le contrat de liquidité, sont les suivantes :

Suspension du contrat :

- Dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF susvisée.
- A l'initiative de l'émetteur dans certaines situations et en particulier :
Si l'Émetteur ne dispose plus d'autorisation de rachat de ses propres actions.

Résiliation du contrat :

- Par l'Émetteur, à tout moment, sans préavis et sans indemnité aucune.
- Par l'Animateur, avec un préavis de 30 jours.
- Le contrat est de plein droit résilié lorsque les parties ne peuvent, dans la situation prévue à l'article 10 (équilibre du compte de liquidité), se mettre d'accord sur les suites à donner au Contrat.
- Par l'Animateur lorsque le contrat de Liquidity Provider qui lie l'Animateur à Euronext Paris est résilié.

A propos de Teract :

Teract est un acteur majeur de la distribution responsable dans les marchés en croissance de la jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Nous avons comme ambition de créer une plateforme d'enseignes unique en son genre alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. Teract répond à l'envie d'une consommation nouvelle génération synonyme de qualité, de durabilité et de traçabilité. A travers sa filiale InVivo Retail, Teract regroupe les enseignes de jardinerie Gamm Vert, Jardiland, Delbard et Jardineries du Terroir, de distribution alimentaire Frais d'Ici et Bio&Co et d'animalerie Noa. Teract a comme actionnaire majoritaire InVivo, l'un des premiers groupes agricoles et agroalimentaires européens.

TERACT est coté sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémorique : TRACT, ISIN : FR001400BMH7). Plus d'informations sur www.teract.io